

## **Exposé : *Quoi faire si vous pensez être victime de discrimination*** (Pat Griffin)

1. Si vous êtes membre du personnel, ne donnez pas votre démission. Si vous êtes membre d'une équipe, ne quittez pas l'équipe. Il est beaucoup plus difficile de contester la discrimination si vous donnez votre démission ou si vous quittez.
2. Si on vous congédie de votre emploi ou que l'on vous retire d'une équipe et que vous estimez que la raison de cette mesure est votre orientation sexuelle perçue ou réelle ou votre identité ou expression sexuelle, demandez qu'on vous donne par écrit les raisons de votre congédiement ou retrait.
3. Consultez des services juridiques, le bureau de l'école, le centre de ressources sur les personnes allosexuelles ou d'autres ressources pouvant fournir des conseils éclairés sur vos options légales.
4. Si vous êtes membre du personnel, obtenez une copie écrite du processus de grief et d'appels de votre école ou, si vous êtes étudiante, obtenez la procédure à suivre dans le manuel de l'étudiant (ou le manuel de l'étudiant athlète) pour signaler une situation de discrimination. C'est la première étape pour prendre des mesures. Vous pouvez obtenir des renseignements sur la façon de remplir les formulaires au [National Center for Lesbian Rights](#). Tenez compte du fait qu'il y a souvent un délai limite pour déposer une plainte; vous devriez donc prendre des mesures dès que vous estimez que les autres voies de discussion ne donnent pas des résultats.
5. Déterminez les collègues, les amies ou les coéquipières sur lesquelles vous pouvez compter et qui vous procureront un soutien affectif.
6. Si vous devez assister à des réunions avec l'entraîneuse ou l'entraîneur ou l'administratrice ou administrateur de qui, selon vous, vous êtes la victime de discrimination, demandez à une coéquipière, une ou un collègue ou une conseillère ou conseiller juridique de vous accompagner afin d'avoir un soutien et un témoin. Dans la mesure du possible, n'assistez pas seule à ces réunions.
7. Si vous êtes une étudiante-athlète et que vos parents connaissent votre orientation sexuelle, tenez-les au courant de la situation. Les parents peuvent vous appuyer et vous apporter un soutien essentiel. Demandez à vos parents de vous accompagner aux réunions avec le personnel du département des sports.
8. Conservez un journal de tous les propos ou gestes qui vous semblent discriminatoires, y compris les dates et lieux.
9. Si d'autres personnes étaient présentes lors de l'incident, demandez-leur de vous appuyer si vous portez plainte contre la discrimination ou le harcèlement.
10. Déterminez le type de protection en place dans votre État portant sur la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité ou l'expression sexuelle. S'il n'y a aucune protection juridique dans votre État, envisagez les lois fédérales qui pourraient s'appliquer (voir « [Chalk Talk on Laws and Legal Resources](#) »).

11. Consultez un des groupes nationaux de parrainage juridiques énumérés dans la section « [Chalk Talk on Laws and Legal Resources](#) ».
12. Cherchez des façons de résoudre la situation de manière informelle, à savoir rencontrer les entraîneuses et entraîneurs ou les administratrices et administrateurs. Si vous n'obtenez pas de résultats, envisagez des mesures plus officielles notamment rencontrer la directrice ou le directeur d'école, les membres du conseil scolaire ou la présidente ou le président de l'université.
13. Si ces mesures ne permettent pas de résoudre le problème, envisagez d'intenter une poursuite en consultation avec un avocat.
14. Souvenez-vous que vous avez le droit d'être traitée avec respect et équité. Lorsque vous assumez vos responsabilités et demandez d'être traitée avec équité, vous contribuez à faire du sport un milieu sécuritaire, respectueux et équitable pour d'autres aussi.